

NOUVELLES TERRITORIALITÉS EN AMÉRIQUE AUSTRALE. ACTIVITÉS ÉNERGÉTIQUES ET INTÉGRATION DANS LES TERRES ET LES MERS MAGELLANES

Silvina Cecilia Carrizo et Sébastien Velut

Belin | *L'Espace géographique*

**2005/2 - tome 34
pages 161 à 175**

ISSN 0046-2497

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-2-page-161.htm>

Pour citer cet article :

Carrizo Silvina Cecilia et Velut Sébastien, « Nouvelles territorialités en Amérique australe. Activités énergétiques et intégration dans les terres et les mers magellanes », *L'Espace géographique*, 2005/2 tome 34, p. 161-175.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Nouvelles territorialités en Amérique australe. Activités énergétiques et intégration dans les terres et les mers magellanes

Belin | *L'Espace géographique*

2005/2 - tome 34

pages 161 à 175

ISSN 0046-2497

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-2-page-161.htm>

Pour citer cet article :

"Nouvelles territorialités en Amérique australe. Activités énergétiques et intégration dans les terres et les mers magellanes", *L'Espace géographique*, 2005/2 tome 34, p. 161-175.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Nouvelles territorialités en Amérique australe. Activités énergétiques et intégration dans les terres et les mers magellanes

SILVINA CECILIA CARRIZO

CONICET, CREDAL-IHEAL, silcarrizo@yahoo.com

SÉBASTIEN VELUT

École normale supérieure, UMR ENS-IRD «Territoires et mondialisation dans les Pays du Sud», chercheur associé au CREDAL, sebastien.velut@ens.fr

RÉSUMÉ.— Les terres magellanes constituent un exemple intéressant pour étudier les nouvelles territorialités en émergence en Amérique latine. Après une phase d'évolution parallèle mais divergente, liée à l'incorporation de ces espaces dans les territoires nationaux de l'Argentine et du Chili, une phase d'insertion mondiale se met en place avec l'intégration des réseaux d'hydrocarbures à partir de 1990. Portée par des acteurs privés, orientée par de nouvelles politiques, accordant plus de place à l'environnement, elle relance le développement de ce territoire isolé. Les espaces que la frontière séparait deviennent complémentaires.

ARGENTINE, CHILI, FRONTIÈRE, HYDROCARBURES, INTÉGRATION, RÉSEAUX, TERRE DE FEU

ABSTRACT.— *New territorialities in southern America. Energy activities and integration in the lands and seas of Magellan.*— The lands charted by Magellan exemplify emerging territorialities in Latin America. After a period of parallel,

yet diverging evolutions, that can be related to the inclusion of these spaces in national territories, a new phase can be identified. It is strongly related to the connection of energy networks after 1990 and market reforms both in Argentina and Chile. Advanced by actors from the private sector and guided by new policies that are more mindful of the environment, the current trend gives a strong impetus to development. Spaces that were once separated by a border are now becoming complementary.

ARGENTINE, BORDER, CHILE, INTEGRATION, NETWORKS, OIL AND GAS, TIERRA DEL FUEGO

RESUMEN.— *Nuevas territorialidades en América austral. Actividades energéticas e integración en tierras y mares de Magallanes.*— Las tierras de Magallanes constituyen un ejemplo interesante para estudiar las nuevas territorialidades emergentes en América latina. A partir de 1990, tras una fase de evolución simultánea pero divergente, ligada a la incorporación de esos espacios a los

territorios nacionales, una fase de inserción mundial toma lugar con la integración de las redes de hidrocarburos. Conducida por actores privados, orientada por nuevas políticas, acordando más espacio al medio ambiente, ella relanza el desarrollo de ese territorio aislado. Los espacios que la frontera separaba devienen entonces, complementarios.

ARGENTINA, CHILE, FRONTERA, HYDROCARBUROS, INTEGRACIÓN, REDES, TIERRA DEL FUEGO

Les années 1990 ont été, en Amérique latine, marquées par des dynamiques concomitantes de mondialisation et d'intégration dans des blocs sous-continentaux. La première s'est traduite par l'ouverture d'économies réorganisées sur les bases d'une même idéologie libérale, aboutissant à réduire significativement le rôle de l'État. Prenant des tours parti-

culiers en fonction des pays, elle modifie les valeurs structurant les sociétés. La seconde a conduit la constitution d'unions commerciales ou douanières et à la relance d'ensembles existants. Le Mercosur, constitué dès le milieu des années 1980 et institutionnalisé dans les années 1990, est l'une des tentatives les plus intéressantes pour relancer l'intégration latino-américaine sur la base de relations nouvelles entre ses deux principaux membres – l'Argentine et le Brésil – et leurs voisins plus ou moins puissants, membres du Mercosur – Uruguay et Paraguay – ou associés – Bolivie, Chili et Pérou. Ces deux dynamiques conduisent à s'interroger sur l'émergence de nouvelles territorialités en Amérique latine, résultant d'une modification des rapports entre les sociétés et leurs espaces du fait de l'intervention de nouveaux acteurs opérant dans un cadre institutionnel modifié (Piveteau, 1995 ; Elissalde, 2000).

Or, les années 1990 ont également vu se reposer la question de la décentralisation (Schapira, 2000 ; Velut, 2002) et, partant, celle de la place des régions dans les nations et dans les grands espaces. Face à des acteurs économiques diversifiés, dans un cadre législatif assoupli à l'échelle nationale mais prenant en compte des normes internationales, notamment dans le domaine environnemental, les gouvernements locaux doivent repenser le développement de leurs territoires. Ils peuvent en particulier chercher dans des formes de rapprochements internationaux de nouvelles ressources, tirant parti de l'amélioration des relations diplomatiques entre les États pour aller plus loin dans la voie de l'intégration, pour surmonter des difficultés et créer des synergies productives (Revel-Mouroz, 1994 ; Schweitzer, 2000 ; Egler, 2001 ; da Costa, 2002).

Entre Argentine et Chili, terres et mers magellanes constituent un cas tout à fait exceptionnel de rapprochement, porté principalement par des acteurs privés du secteur des hydrocarbures. En effet, le déploiement des activités des groupes économiques internationaux tend à englober la douzième région chilienne et une partie des provinces argentines de Terre de Feu et de Santa Cruz dans un même système productif comprenant le détroit de Magellan et s'étendant sur l'Atlantique en direction des îles Malouines. C'est cet espace binational – voire trinational si l'on y inclut l'archipel disputé à la Grande-Bretagne – recoupant les frontières et les subdivisions administratives que nous proposons d'appeler terres et mers magellanes (fig. 1). Reprenant des éléments structurants hérités d'une phase de mise en valeur parallèle du Chili et de l'Argentine, les dynamiques contemporaines se matérialisent par des connexions entre les réseaux énergétiques, reliant les gisements argentins aux usines chiliennes et tirant parti de la complémentarité des territoires. Tardivement mais fermement intégrées dans les espaces nationaux, ces terres australes retrouvent un fonctionnement en partie autonome.

La territorialisation d'un espace isolé

On sait depuis 1520, lorsque le portugais Fernand de Magellan franchit le détroit, que ce passage vers l'océan qu'il nomme « Pacifique » est stratégique pour les échanges mondiaux. Néanmoins, ces territoires ne sont pas colonisés avant la deuxième moitié du XIX^e siècle quand l'action concurrente des États chilien et argentin pour affirmer leur souveraineté sur ces espaces éloignés amène à leur division et à leur différenciation progressive.

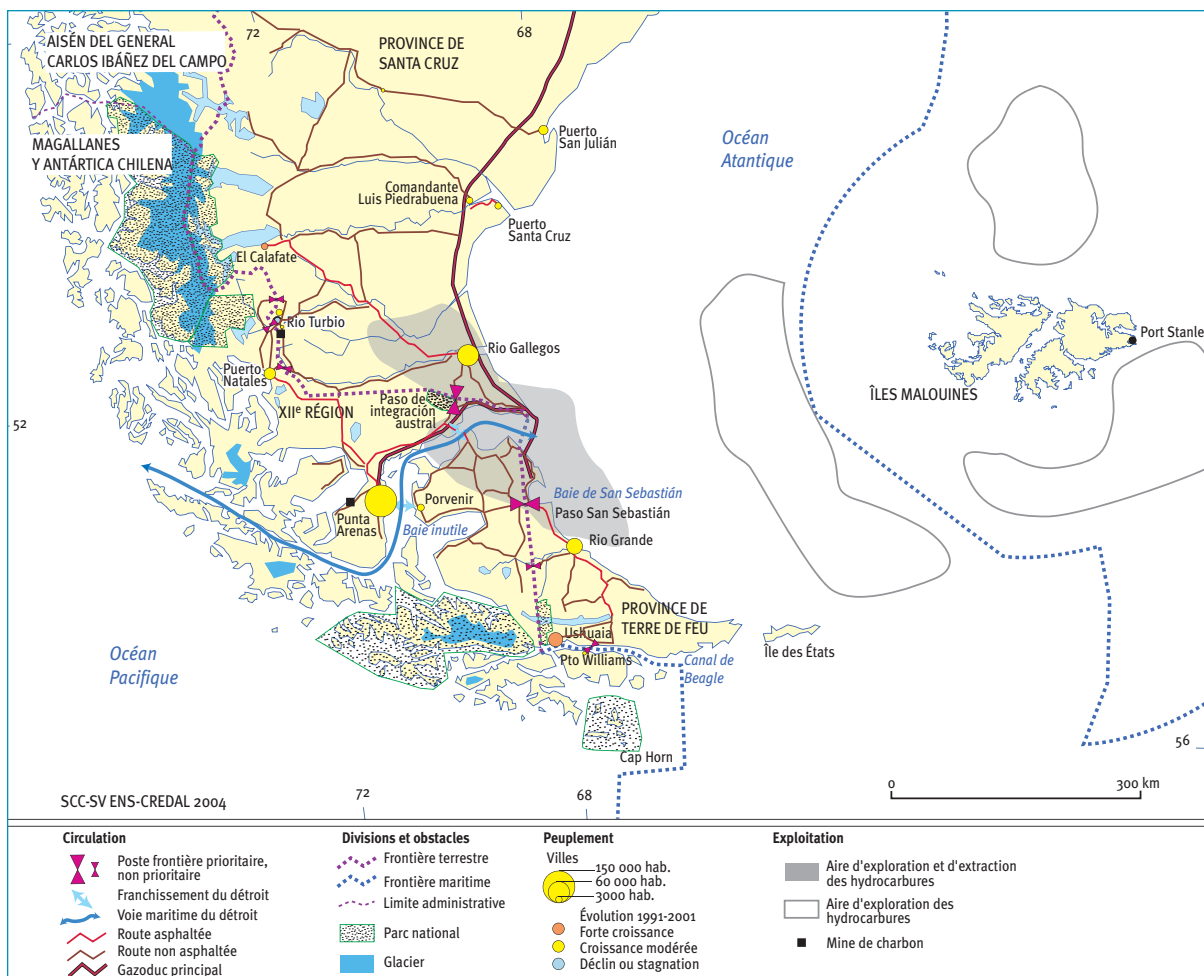


Fig. 1/ L'organisation de l'espace en Patagonie australe

Une division géopolitique

Depuis sa découverte et son occupation par les Européens jusqu'à sa division entre l'Argentine et le Chili, l'extrémité australe de l'Amérique constitue un seul territoire : elle reçoit des migrants européens, abrite les mêmes activités économiques – la chasse à la baleine et aux pinnipèdes, l'élevage des moutons et l'exploitation de quelques gisements aurifères – et offre les mêmes paysages et les mêmes modes de vie.

Après quelques tentatives sans lendemain lors de la période coloniale, et des expéditions étrangères qui traduisent de la part des grandes puissances un intérêt qui n'était pas seulement scientifique, les indépendances remettent à l'ordre du jour l'occupation des rives du détroit de Magellan. Le Fort Bulnes, première construction chilienne, est érigé en 1843 à quelques kilomètres de l'actuelle ville de Punta Arenas. En 1869, des missionnaires anglicans s'installent dans la Grande Île, sur le canal de Beagle, là où est fondée Ushuaia. Ils reçoivent l'appui des autorités argentines qui, en 1884, juste après la conquête du Nord de la Patagonie, y établissent une sous-préfecture puis un bague (Martinic, 1998).

La concurrence entre les nations, moins pour occuper les terres que pour

contrôler un passage stratégique, aboutit au traité frontalier chileno-argentin de 1881. Il instaure la différenciation politique des terres magellanes, qui restent pourtant organisées par des systèmes productifs semblables. Ce texte fondamental témoigne de l'incorporation juridique dans les espaces nationaux de terres encore non délimitées, peu connues et imparfaitement cartographiées. Il prévoit un tracé complexe au sud du 52^e parallèle : la Grande Île de la Terre de Feu doit être partagée en partant du cap du Saint Esprit, en suivant le méridien 68°34 ouest jusqu'au canal de Beagle. Ce tracé se révèle problématique dès sa démarcation. Le cap du Saint Esprit est en fait à 68°36 ouest, soit dans une position légèrement plus occidentale qu'on ne le croyait. Quant au tracé initialement prévu, il coupait la baie de San Sebastián, empêchant les communications terrestres entre les parties nord et sud de l'Île qui revenait à l'Argentine. Il fallut décaler vers l'ouest la ligne (Gallois, 1903) pour laisser à l'Argentine une étroite bande de terre longeant la baie et parcourue aujourd'hui par la route nationale n° 3 (photo 1). Le détroit de Magellan demeurait tout entier sous la souveraineté chilienne, mais ouvert à la navigation internationale.

Avec cette démarcation commence un processus de division et de différenciation des territoires commandé depuis les capitales. Au Chili, le schéma centraliste s'applique comme dans tout le territoire national, faisant dépendre directement des décisions de Santiago les destinées de l'extrême Sud, devenu dans les années 1960 la XII^e région dite de *Magallanes*. En Argentine, le fédéralisme ne joue pas, puisque la Terre de Feu reste jusqu'en 1990 un territoire national, administré par un gouverneur nommé par le président de la République¹.

La construction des différences entre les territoires argentins de Santa Cruz, de la Terre de Feu et la XII^e Région chilienne découle de l'action des États qui veulent affirmer leur souveraineté sur leurs territoires nationaux respectifs. La présence militaire est l'un des premiers vecteurs de cette affirmation : Punta Arenas est une importante base navale chilienne, tout comme Ushuaia pour l'Argentine. Des différends frontaliers ont alimenté les tensions géopolitiques entre l'Argentine et le Chili. Lors de la crise du canal de Beagle, relative au tracé de la frontière au débouché oriental du canal de Beagle (1978), elles ont même motivé la pose de mines par l'armée chilienne dans des terrains proches du détroit, pour contrer un éventuel débarquement, et ce jusqu'à proximité de Punta Arenas.

Une imbrication de fait

Malgré ces oppositions géopolitiques, les territoires chiliens et argentins demeurent étroitement imbriqués, plus peut-être que partout ailleurs sur leur longue frontière commune (5 308 km). En effet, pour se rendre par voie terrestre de Santiago à Punta Arenas, il est nécessaire de faire le détour par l'Argentine car la *carretera austral*, censée relier Puerto Montt à Punta Arenas, est interrompue par les glaciers du Campo de hielo Sur. Symétriquement, l'accès routier à la Terre de Feu suppose pour les Argentins de franchir le détroit de Magellan, ce qui ne peut se faire qu'en territoire chilien. Ainsi, les camions qui approvisionnent les villes de Terre de Feu, Ushuaia et Río Grande, quittent l'Argentine par le Paso de integración austral, empruntent le transbordeur qui franchit le premier rétrécissement du détroit (Premier goulet, *Primera Angostura*), puis rentrent à nouveau en Argentine par le Paso San Sebastián (photo 2).

Les deux territoires ont longtemps vécu d'une même activité : l'élevage ovin et

1. La loi 23.775 de *Provincialización del último Territorio Nacional* de l'année 1990 crée la province de Terre de Feu, Antarctique et îles de l'Atlantique Sud, comprenant la partie orientale de la Grande Île de Terre de Feu et l'île des États (20 912 km²), le secteur Antarctique Argentin (12 300 000 km²), les Îles Malouines (11 718 km²), Géorgie du Sud (1 064 km²) et les îles Sandwich, Orcades et d'autres îles plus petites (4 577 km²). La XII^e Région chilienne inclut également le secteur antarctique revendiqué par le Chili, qui chevauche largement le secteur revendiqué par l'Argentine.

l'exportation de la laine. Elle débute en 1877 avec l'arrivée d'un premier troupeau de 300 têtes transporté des Îles Malouines et elle est menée par un petit nombre de grandes familles, comme les Braun ou les Menéndez, qui possèdent de grandes *estancias* d'élevage. Cette extension se fait au détriment des populations indigènes, repoussées par les éleveurs qui font de leurs *estancias* autant de petits centres de peuplement européens, où l'on mène toutes les activités liées à l'élevage. Même s'il existe plusieurs points d'embarquement pour les marchandises, c'est Punta Arenas qui organise l'activité avec les plus grands abattoirs, les usines frigorifiques, les services spécialisés et le grand port du détroit, où les navires peuvent s'approvisionner en charbon de la mine voisine de Peckett. Les grands propriétaires y bâtissent de luxueuses demeures qui témoignent aujourd'hui de cette période de prospérité. La ville argentine de Río Grande concurrence Punta Arenas sans l'égaliser.

Enfin, les migrations de populations soudent les deux espaces. Ce sont principalement les travailleurs chiliens qui viennent en Argentine, aussi bien dans les *estancias* que dans d'autres secteurs comme le pétrole. Ainsi, au début des années 1980, l'essentiel du personnel de la compagnie nationale argentine en Terre de Feu était composé de Chiliens, qui furent éloignés des gisements par la direction de l'entreprise au plus fort de la crise du canal de Beagle. En effet, le pétrole constitue un terrain où se lit la rivalité chileno-argentine et qui a, malgré des techniques similaires et des évolutions parallèles, contribué à imbriquer les territoires en les différenciant.



Photo 1/ La route nationale n° 3, entre la baie de San Sebastián (à gauche) et la frontière (à droite)



Photo 2/ La traversée du détroit de Magellan

Les hydrocarbures, moteur des dynamiques territoriales

Les entreprises pétrolières sont, à partir des années 1950, un nouveau vecteur de souveraineté, obéissant en partie à des considérations géostratégiques. Par l'entremise de leurs compagnies nationales, les États exploitent les ressources magellanes en même temps qu'ils affirment leur souveraineté. C'est avec les réformes des années 1990, et surtout avec l'entrée en scène d'autres acteurs, que ces rapports au territoire évoluent.

De la concurrence à la divergence

Dès la fin du XIX^e siècle, des entrepreneurs privés se livrent à des prospections pétrolières dans les terres magellanes, à proximité de Punta Arenas. À partir de 1943, ils sont relayés par la CORFO (Corporación de Fomento), ce bras actif du *développementisme* au Chili (Martinic, 1993). Entre temps, la compagnie nationale argentine YPF (Yacimientos petrolíferos fiscales), délaisse ces espaces pour prospecter les zones où l'existence de pétrole est prouvée (golfe de San Jorge, Neuquén, Cuyo et le Nord) et qu'elle exploite depuis les années 1920. C'est donc la CORFO qui fore en 1945 à Mina Rica et débouche, pour la première fois, sur un gisement exploitable, *Manantiales*. Alertée par cette découverte, YPF lance des prospections sur la Grande Île qui aboutissent en 1949 avec le forage TF1 (53°40 S, 53°46 O). Ces explorations montrent le potentiel pétrolier de cette zone. Cependant la production d'hydrocarbures augmente plus rapidement au Chili, qui dépend exclusivement de cette zone pour limiter ses importations. L'État chilien crée alors la compagnie nationale ENAP (Empresa nacional de petróleos) qui multiplie les forages sur la Grande Île, dans le détroit de Magellan et sur le continent.

Du côté chilien, l'ENAP contribue fortement au peuplement de la Terre de Feu. Elle construit des routes dans la Grande Île où les difficultés de communication avaient toujours posé des problèmes. Elle bâtit des campements dont deux, Cerro Sombrero et Cullen, deviennent de véritables petits centres, non par le nombre de leurs habitants qui restent moins d'un millier, mais par la qualité des services dont elles disposent (photo 3). La population totale augmente : elle passe de 55 091 habitants en 1952 à 89 443 habitants en 1970, puis à 131 914 en 1982.

En revanche en Argentine, la forte activité d'YPF se concentre sur les autres bassins, plus proches de Buenos Aires et mieux reliés à ce grand marché, d'abord dans le golfe de San Jorge puis dans la province de Neuquén. L'exploitation des gisements de Terre de Feu souffre de l'éloignement et du manque d'infrastructures de transport. La production sert d'abord à la consommation locale : une unité mobile de raffinage est installée et les foyers sont reliés au réseau de gaz naturel dès les années 1950. Ce n'est qu'avec la « Bataille » lancée par le gouvernement d'Arturo Frondizi (1958-1962), qui fait appel à des sous-traitants, que la production d'hydrocarbures augmente considérablement (Beyna, 1977 ; Larra, 1992). C'est ainsi que la compagnie Tennessee SA commence son activité en Terre de Feu, où elle obtient une concession recouvrant la quasi-totalité de l'Île (Gaignard, 1962). En 1961, le pétrole fuégien parvient à Buenos Aires². Si les contrats signés par Frondizi en 1959 sont annulés en 1963 par le gouvernement d'Arturo Umberto Illia (1963-1966), et si YPF récupère l'exploitation de la zone, elle n'en garde pas longtemps l'exclusivité. Face à l'ouverture progressive que l'État argentin mène, YPF cède facilement cette zone distante de ses raffineries. Ainsi, la compagnie nationale n'a joué que très temporairement – dans les années 1950 – un rôle de leader, concurrencée puis supplantée par d'autres entreprises et notamment

2. Quant au gaz, il faut attendre 1975 pour que le gazoduc San Martín franchisse le détroit de Magellan, entre le cap Saint Esprit et le cap Virgenes. La construction de ce gazoduc sous-marin est compliquée par le fait qu'il ne doit pas passer par les eaux chiliennes du détroit, mais dans l'Atlantique.

Total qui s'installe en Terre de Feu dès 1978, ce qui correspond à son entrée en Argentine.

Quoique Río Grande soit le pivot urbain de l'activité pétrolière en Terre de Feu argentine, la ville est loin de connaître le dynamisme qu'ENAP apporte du côté chilien, ni même que YPF dans d'autres régions pétrolières comme le golfe de San Jorge. En 1970, sur les 7 700 habitants de Río Grande, à peine 400 relevaient de l'activité pétrolière, dont la plupart étaient chiliens.

De nouvelles politiques

Le tournant de la libéralisation. – Les conditions d'exploitation des hydrocarbures se transforment dans les années 1990, lorsque la vague libérale atteint l'Amérique latine, mais elle prend en Argentine et au Chili des aspects différents. Quoique la libéralisation des activités ait été plus tardive en Argentine, puisqu'elle ne devient effective que dans les années 1990 sous la présidence de Carlos Menem, elle a été plus poussée qu'au Chili, qui fait pourtant figure de modèle libéral.

La dérégulation du secteur des hydrocarbures en Argentine (décrets 1055 et 1212 de 1989) permet dans un premier temps à des entreprises étrangères d'opérer sur le marché argentin sans restrictions – hormis le respect de la législation environnementale et des normes techniques – ainsi que d'importer et d'exporter aux prix du marché sans limitation sur les quantités, alors qu'auparavant c'était le secrétariat d'État à l'Énergie qui distribuait la production entre les compagnies à des prix régulés et interdisait les exportations. Cette dérégulation entraîne l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché de la distribution de produits pétroliers et, surtout, change les conditions économiques de l'exploitation des hydrocarbures en Argentine. La possibilité de vendre aux cours mondiaux au Brésil et au Chili stimule l'intérêt des compagnies pétrolières qui voient la possibilité d'augmenter la rentabilité de la production de gaz et de pétrole, et de maximiser l'utilisation des capacités de raffinage existantes. Toutefois, l'accès aux marchés internationaux suppose la construction de nouvelles infrastructures et des aménagements portuaires.

La privatisation de la compagnie YPF et la fédéralisation des hydrocarbures, c'est-à-dire le transfert aux provinces de la propriété des ressources en hydrocarbures de leur sous-sol (loi 24145 de 1992), constituent l'autre levier du changement. La vente des actifs d'YPF à des entreprises privées argentines, associées ou non à des multinationales, puis à des multinationales, induit initialement la multiplication des opérateurs. Dans un deuxième temps, ce qui reste de la compagnie nationale est vendu à l'entreprise espagnole Repsol qui rachète d'autres actifs et contrôle aujourd'hui environ la moitié du secteur pétrolier et gazier argentin. Les stratégies d'intégration verticale et horizontale des grandes entreprises mènent à la reconcentration du secteur. Ainsi, cinq entreprises dominent aujourd'hui l'exploration et la production en Argentine, avec des territoires propres : Pan American Energy a une position dominante dans le bassin du Nord ; Repsol-YPF dans celui du Cuyo ;



Photo. 3 / Cerro Sombrero, monument aux travailleurs du pétrole chiliens

Neuquén est partagé mais dominé par Repsol-YPF ; le golfe de San Jorge est réparti entre Repsol (province de Chubut) et Pan American Energy (province de Santa Cruz) ; enfin le bassin austral est réparti entre Petrobras (province de Santa Cruz) et Total (province de Terre de Feu). La fédéralisation complète le désengagement de l'État national. Il appartient en principe aux gouvernements provinciaux d'encadrer l'activité et de dialoguer avec les puissants acteurs privés. Alors qu'ils percevaient des royalties pétrolières en rétribution de l'exploitation de leur sous-sol par l'État, sans avoir pour autant de compétences politiques dans ce domaine, cette perception se fait désormais directement auprès des compagnies et les provinces pourraient éventuellement les moduler en fonction de priorités politiques³.

La politique libérale du Chili n'est pas allée jusqu'à la privatisation de la compagnie nationale ENAP – pas plus d'ailleurs que d'autres compagnies nationales dans des secteurs considérés comme stratégiques. Or, le développement économique du Chili qui repose sur des activités énergivores, en particulier les mines, requiert d'assurer l'accès à des ressources dont le pays ne dispose pas. Confortée dans son rôle national, ENAP a réorienté son activité au Chili en offrant des services aux tiers. Empêchée par ses statuts d'avoir des activités hors du territoire chilien, elle le fait par l'intermédiaire de sa filiale SIPETROL, qui opère principalement dans les gisements des bassins de Terre de Feu prolongeant ceux exploités par ENAP au Chili. Seule ou en association avec Repsol-YPF, sa production de pétrole dans les aires magellanes représentait en 2001, avec 4,8 millions de barils, 54 % de sa production totale, et celle de gaz 92 %, avec 14 701 milliards de pieds cubes : « En Amérique latine, l'Argentine continue d'être le pays producteur de pétrole le plus attirant à moyen et à long terme pour Sipetrol » (Sipetrol, rapport annuel 2001).

3. Bien que la fédéralisation des hydrocarbures ait été votée par le Congrès et inscrite dans la Constitution de 1994, il manque encore des instruments législatifs pour l'appliquer.

4. La législation argentine impose notamment de couvrir les bassins de boues de forage, de remettre en état les terrains touchés par l'exploitation – par exemple en aidant la reprise de végétation sur les tracés des explorations sismiques – et limite la part du gaz extrait que les entreprises peuvent brûler.

5. Du nom de la ville iranienne où a été signée, le 2 février 1971, une convention qui fait obligation aux parties contractantes de désigner les zones de leur territoire à inscrire sur la liste des zones humides d'importance internationale. Les parties s'engagent à favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle de ces zones humides. Cette convention a été ratifiée par la France en 1986.

Normes environnementales et choix technologiques. – L'affirmation des préoccupations environnementales vient changer les conditions dans lesquelles opèrent les compagnies pétrolières. Elle se traduit par des mesures législatives⁴ mais aussi par la vigilance d'organismes et d'associations locaux, nationaux et internationaux. Cette question est sensible pour une activité potentiellement dangereuse et qui se déroule dans des espaces reconnus pour leur intérêt biologique, notamment la baie de San Sebastián et la baie de Lomas au Chili, où font étape des espèces migratrices comme *Limosa haemastica*, *Calidris canutus* et *Calidris fuscicollis* (Wetlands International, 1999). À la demande de l'État argentin, la baie de San Sebastián a été classée Ramsar⁵, alors que l'État chilien n'a jamais demandé le classement de la baie de Lomas, quoiqu'elle présente des caractéristiques semblables (fig. 2).

Les études menées par le CADIC (Centro austral de investigaciones científicas) d'Ushuaia sur la pollution du littoral de la Terre de Feu ont montré qu'elle se concentrait aux alentours de Río Grande, faute d'un traitement des eaux usées. En revanche elles n'ont pas relevé de pollutions significatives sur le littoral nord, là où l'exploitation est la plus intensive. L'impression est la même du côté chilien où, d'après les services compétents, les eaux usées de Punta Arenas et de petites entreprises sont les principales sources de pollution du détroit de Magellan.

Les entreprises qui opèrent en Argentine s'accommodent des normes de protection, quitte à employer des techniques différentes comme Total l'a fait pour forer un puits horizontal en évitant la zone protégée de Punta Páramo. L'entreprise respecte des normes environnementales européennes, plus strictes que les législations

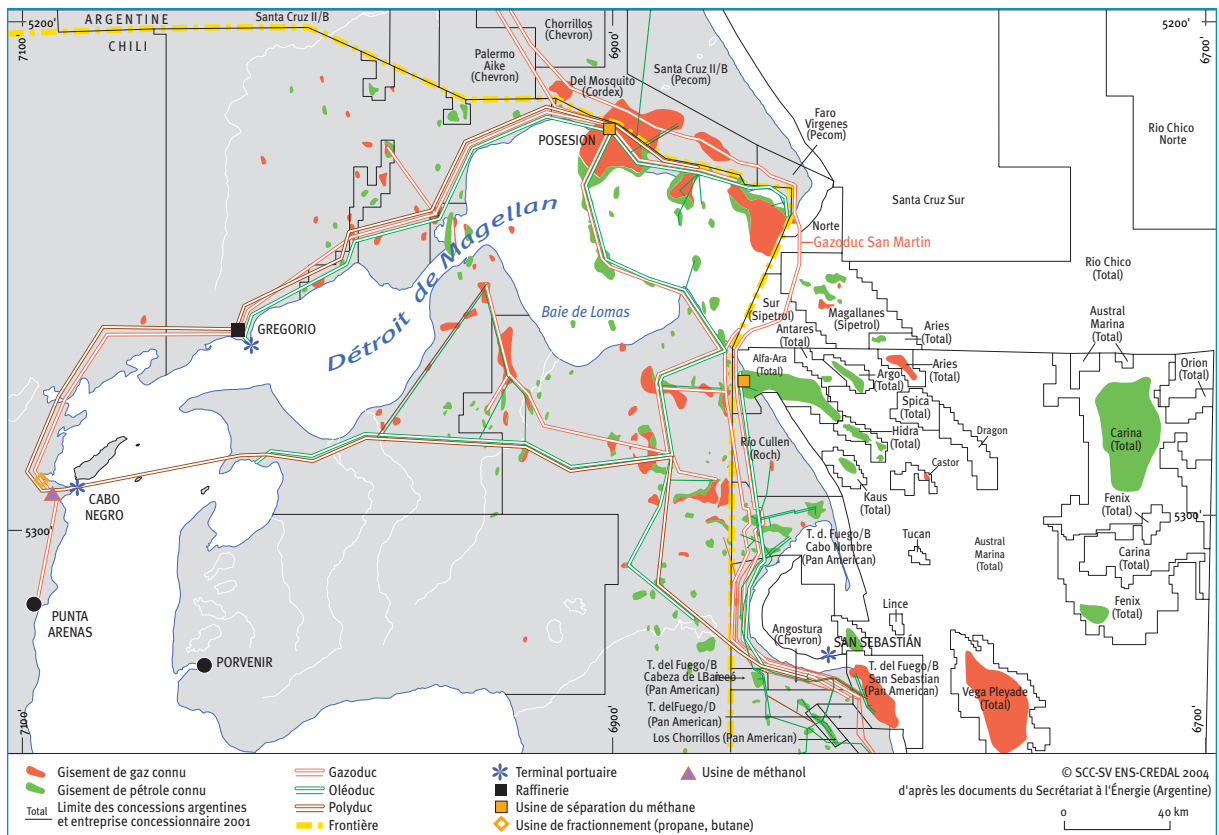


Fig. 2 / Aires d'exploitation et réseaux de transport

argentines et affiche sa volonté de mener une politique de « développement durable ». Par exemple, elle recycle les boues de forages en asphaltes et en supports de culture à haute productivité. Elle finance également de nombreuses études sur l'environnement de la Terre de Feu⁶ et des activités culturelles (musée de l'estancia Haberton, publication d'un ouvrage grand public *Tierra del Fuego, una biografía del Fin del Mundo*).

À l'heure actuelle, la question de possibles épanchements de pétrole apparaît particulièrement sensible puisque plusieurs groupes scientifiques suivent de très près les évolutions environnementales et qu'ils sont relayés par les opinions sur place et dans le monde. L'activité d'exploration sismique menée sans étude d'impact préalable par Pan American Energy a été dénoncée par des groupes écologistes qui ont retardé sa mise en œuvre.

De plus, les innovations technologiques diminuent l'impact environnemental de l'activité pétrolière, comme le montre l'évolution de l'activité visible sur l'extrait de l'image Landsat (fig. 3). Prise à marée descendante, elle montre l'embouchure orientale du détroit. Les vastes estrans du Sud (baie de Lomas et Banc Orange) s'opposent à un littoral septentrional plus abrupt. Les terres sont recouvertes d'une végétation basse qui ne devient plus dense que dans les fonds de vallées. L'exploitation pétrolière la plus ancienne, sur terre, s'accompagnait de multiples tracés aisément repérables, tant au Sud qu'au Nord (routes d'accès, conduites, etc.). La phase de l'exploitation *offshore* est également visible, puisque l'on peut repérer une cinquantaine de

6. *Caracterización de la biodiversidad de la franja costera Norte de Tierra del Fuego* de Paula Haloua, dirigée par Oscar H. Padin (1999), *Evaluation of Mammals and Birds of the South West South Atlantic Coast, between Cabo Espíritu Santo and Cabo San Sebastián, Tierra del Fuego* de R.N Goodall et al. (1991, 1993, 1994, 1996) *Relevamiento ecológico costero* par J.-M. Marcenaro, D. Gallegos et J.A. Gobbi du Servicio de Hidrografía Naval (1984), *Estudio Ecológico Base Costa Afuera* également par le Servicio de Hidrografía Naval (1984).

plates-formes. Quarante-six, réparties en trois groupes, se situent dans les eaux chiliennes : ceux de Posesión, Daniel et Punta Dúngenes. Dans les eaux argentines, les plates-formes sont moins nombreuses, en partie parce que des gisements *offshore* sont exploités par la technologie plus récente des forages déviés qui permet d'atteindre des gisements distants autour d'une seule plate-forme. Les derniers développements correspondent à des forages horizontaux, menés depuis la côte jusqu'à des gisements au large, sur une distance allant jusqu'à 11 km. Cette technologie, utilisée initialement par Total, permet d'atteindre des gisements sans endommager les sites naturels protégés, si bien que les aires exploitées ne sont plus repérables sur l'image. Pan American envisagerait d'y avoir recours pour exploiter de nouveaux gisements dans la baie de San Sebastián.

Les stratégies de valorisation.— Dès le début de l'exploitation pétrolière en Terre de Feu s'est posé le problème de la valorisation de la production. Pour le Chili, diminuer la dépendance énergétique impose la mise en production des gisements du Sud, puis, ces ressources étant épuisées, ENAP mène une stratégie d'internationalisation pour accroître ses réserves. Au Chili, elle diversifie ses activités en proposant aux tiers ses services. Ainsi, à Bahía Laredo, à 27 km de Punta Arenas, où elle dispose d'un chantier naval pour monter des plates-formes pétrolières, elle offre le savoir-faire acquis dans les eaux du détroit de Magellan. Plus au nord, et tout au long de la côte du détroit, comme on l'observe sur la figure 2, se succèdent des installations d'ENAP. Ainsi, dans le site voisin de Cabo Negro, elle offre des installations de chargement de gaz liquide, de produits pétroliers (diesel, essence et kérosène) et de méthanol produit sur place par Methanex. Il s'agit d'un site portuaire pouvant accueillir les plus grands chimiquiers, notamment le *Millenium*, construit spécialement pour acheminer le méthanol depuis la Terre de Feu jusqu'aux États-Unis. Aujourd'hui, le développement industriel de la partie chilienne se confond principalement avec l'usine de Methanex. ENAP souhaite aussi créer à Bahía Laredo un parc industriel pouvant bénéficier à la fois des installations portuaires, de la proximité de Punta Arenas et d'un approvisionnement énergétique en gaz à bas prix. Un projet d'usine de polyéthylène serait à l'étude.

En Argentine, l'indépendance économique voulue par le général Enrique Mosconi, fondateur d'YPF, n'est pas allée jusqu'à justifier des investissements importants en Terre de Feu. C'est l'éloignement qui pose problème, d'autant que l'infrastructure est sous-dimensionnée. Le port de Río Grande n'a jamais été achevé, alors que plusieurs projets industriels en dépendent. Le terminal de San Sebastián, qui se situe dans l'environnement protégé de la baie, comporte deux bouées et ne peut donc être utilisé que si le vent est favorable, et ne reçoit que des navires de taille moyenne. Un projet de mono-bouée permettant d'accueillir des bateaux indépendamment de la direction du vent est à l'étude. Le gazoduc San Martín, lui aussi, n'est qu'une solution partielle puisque son diamètre n'est que de 30/24 pouces et qu'il doit aussi acheminer le gaz de Santa Cruz et de Chubut.

On relève donc l'absence de valorisation de la production en Argentine, où aucun des nombreux projets formulés n'a été réalisé. C'est par exemple le cas de Shell qui avait envisagé d'installer une usine de combustibles liquides produits à partir de gaz, d'Aluar et de Péchiney qui avaient chacun étudié la possibilité d'implanter une usine d'aluminium utilisant le gaz comme énergie. Avec la crise de 2001-2002, les entreprises ont suspendu leurs négociations.

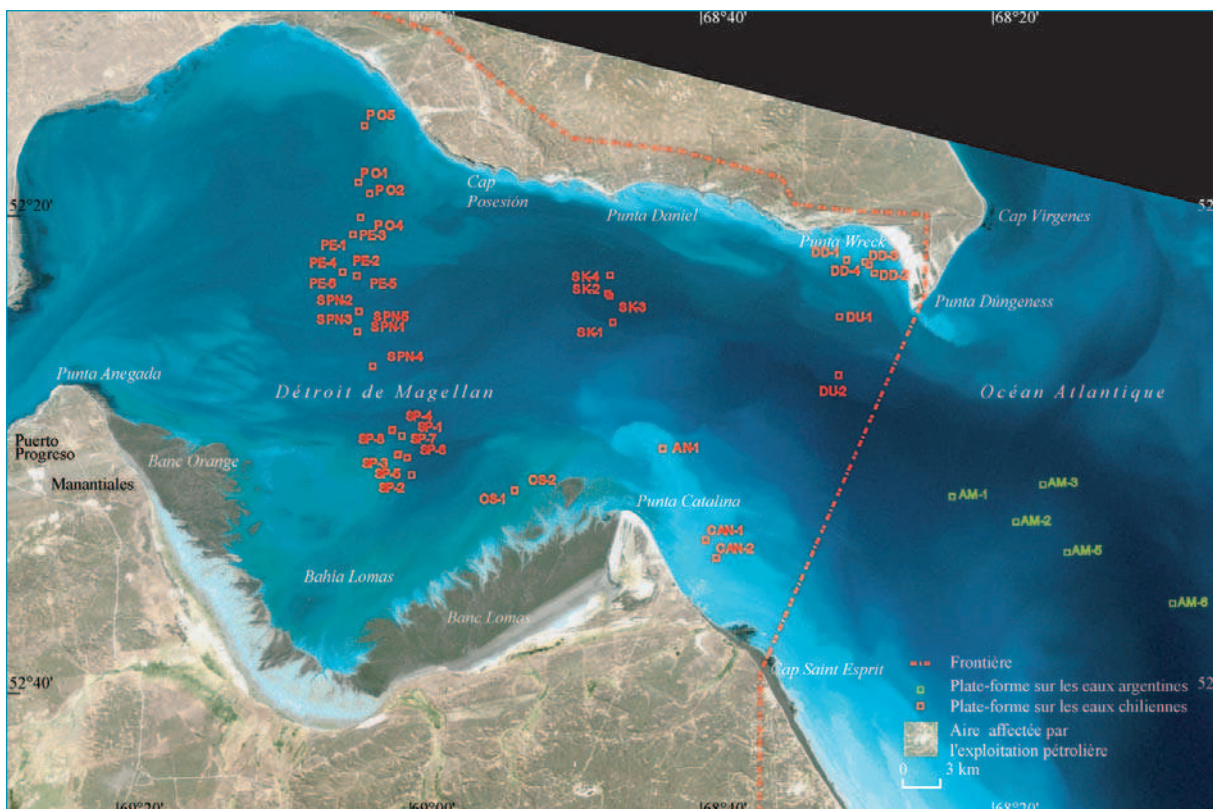


Fig. 3/ Plates-formes pétrolières à l'embouchure du détroit de Magellan (image Landsat du 7 février 2002)

Malgré les déficits, et surtout à partir des mesures d'ouverture et de dérégulation, l'activité augmente en Argentine et les producteurs sont plus nombreux. L'exploitation s'étend progressivement vers des gisements *offshore* dont l'exploitation a commencé dans les années 1980 et qui maintenant se révèlent être les plus attractifs. La production de gaz gagne en importance malgré les difficultés techniques.

Le fonctionnement du système intégré

La complémentarité entre un Chili, demandeur d'hydrocarbures et disposant de solides infrastructures, et une Argentine qui a besoin de mettre en valeur sa production, passe par la formation d'un système intégré transfrontalier. Celui-ci repose non seulement sur des infrastructures matérielles mais aussi sur des acteurs capables d'opérer dans les deux pays.

Des réseaux interconnectés

En 2002, la XII^e Région chilienne disposait pour les hydrocarbures de trois connexions avec la province de Santa Cruz et deux avec celle de la Terre de Feu, soit cinq connexions parmi la quinzaine de gazoducs et oléoducs construits entre l'Argentine et les pays limitrophes. Le réseau de transport d'hydrocarbures constitue un anneau entourant le détroit de Magellan (fig. 2). Il relie les gisements argentins aux installations industrielles chiliennes, permettant dans les deux cas l'augmentation de

la production et de l'exportation du gaz et des sous-produits. Cet anneau est relié à travers le gazoduc San Martín à Buenos Aires (photo 4), et également à l'anneau qui est en train de se former autour du bassin de la Plata (Carrizo, 2003). Dans la partie chilienne, c'est ENAP qui possède ces réseaux de gazoducs et de polyducs⁷ qui longent la rive nord du détroit et traversent la Grande Île dans sa partie centrale avant de franchir le détroit selon deux passages : un premier entre Punta Piedra et Punta Valle près de Gregorio⁸ et un second entre Caleta Percy et Cabo Negro. Dans la partie argentine, les compagnies pétrolières peuvent ainsi expédier leur gaz soit par le Gazoduc General San Martín, opéré par Transportadora Gas del Sur, vers le marché argentin, soit l'envoyer au Chili par les gazoducs d'exportation.

Ainsi, au Nord, les trois connexions permettent le passage du gaz naturel argentin au Chili, où les hydrocarbures lourds sont séparés du méthane dans l'usine de Posesión. Les hydrocarbures lourds sont envoyés à Cabo Negro par un polyduc pour y être fractionnés : le propane et le butane sont expédiés vers le Brésil où vers le Nord chilien. Le méthane va directement à l'usine de Methanex vers laquelle converge le méthane produit par Total en Terre de Feu, qui dispose sur le gisement d'Alfa d'une installation de séparation. Enfin, Methanex est approvisionné depuis les gisements du Sud de la Terre de Feu par un polyduc traversant le détroit.

C'est donc l'usine de Methanex qui reçoit et transforme la plus grande partie du gaz extrait dans les terres magellanes. Cette usine, aux capitaux canadiens et dont la construction a commencé en 1985, comporte aujourd'hui trois chaînes parallèles de production et envisage la mise en service d'une quatrième tranche en 2005. Elle devait porter la capacité de production de 3 à 4 millions de tonnes de méthanol par an, exporté dans le monde entier grâce à « la localisation stratégique de l'usine » (Methanex, site Internet). Il s'agit de la plus grosse usine mondiale de méthanol qui importe à elle seule le tiers du gaz naturel importé par le Chili. Son expansion est favorisée avant tout par la possibilité de s'approvisionner en gaz à bas prix par des contrats à long terme⁹ : le prix payé en 2001 est environ la moitié de celui que payent les autres régions chiliennes, qui utilisent le gaz à des fins énergétiques¹⁰ (43 \$/1 000 m³ contre 84). On mesure ici très directement le coût de l'éloignement.

Le secteur des hydrocarbures montre donc une forte intégration fonctionnelle. Elle répond à la logique de producteurs privés installés en territoire argentin et qui peuvent développer leur production grâce à leurs ventes à Methanex. Cela est d'autant plus important que les nouveaux gisements sont *offshore* et par conséquent plus coûteux à exploiter que les gisements terrestres, les compagnies devant faire appel à des techniques avancées comme des puits déviés ou horizontaux.

Le déploiement des acteurs

Du côté chilien, même si c'est la firme privée canadienne Methanex qui joue le rôle dominant d'acheteur principal du gaz, il n'en reste pas moins que la stratégie de la compagnie nationale ENAP paraît déterminante. Il faut souligner que cette compagnie, malgré le credo libéral des dirigeants chiliens, reste jusqu'à ce jour entièrement possédée par l'État. Elle joue dans la XII^e Région un rôle très particulier : c'est elle qui a été à l'origine de la construction de nombreuses infrastructures, de créations de villages, de migrations de populations. Aujourd'hui, alors que ses effectifs et sa production diminuent, elle entend malgré tout peser sur le devenir régional tout en valorisant ses propres installations. Il en va ainsi des gazoducs qu'elle a construits et qui,

7. Ces canalisations transportent plusieurs types de produits pétroliers extraits par les petites installations de raffinage.

8. À Gregorio, l'État chilien a installé une petite raffinerie pour pouvoir approvisionner des troupes dans ce secteur très éloigné des autres raffineries du pays, situées à Talcahuano (près de Concepción) et à Concón (agglomération de Valparaiso).

9. Les contrats d'approvisionnements couvrant les trois premières tranches de l'usine ont été prolongés en 2002 jusqu'à 2025, 2027 et 2029.

10. *Comisión nacional de energía*, Chili.



Photo 4/ Départ du gazoduc San Martín, reliant la Terre de Feu à Buenos Aires

sans le gaz argentin, seraient peu ou pas utilisés, tout comme de ses installations de traitement du gaz. De même, le projet d'ENAP de créer un parc industriel à Bahía Laredo, cherche à répondre aux problèmes d'emploi de la XII^e Région. C'est dire qu'ENAP joue dans cette région un rôle au moins aussi important que les autorités politiques, disposant comme elles d'un accès direct au pouvoir central et de moyens matériels plus puissants.

En Argentine, la province de Terre de Feu se trouve en position dépendante par rapport aux compagnies dont les royalties représentent une grande partie du budget. Ainsi, en 2000, sur des recettes totales de 398 millions de pesos, les royalties avaient représenté 57 millions, soit 14 %. Cela donne aux représentants des compagnies une grande influence locale.

Ce pouvoir para-étatique explique, en partie, l'avancement de l'intégration dans le domaine pétrolier, qui contraste avec sa relative faiblesse dans d'autres domaines, que l'on peut mettre en relation avec l'impuissance des acteurs des autres secteurs. Par exemple, le développement du tourisme, qui pourrait tirer parti d'une plus grande coordination entre les deux pays, reste très modeste, l'attente aux postes frontières trop longue, les échanges de bétail compliqués par les contrôles sanitaires. On ne peut que souligner, en contraste avec l'effectivité de l'intégration pétrolière, le caractère vague des intentions exprimées dans le comité transfrontalier, qui réunissait en août 2002 les représentants chiliens et argentins. Hormis dans le domaine routier, dans lequel les deux États se sont lancés dans une politique conjointe d'amélioration des réseaux d'intérêt commun, l'expression des différents secteurs économiques est faible¹¹.

Une nouvelle territorialité magellane

La dynamique observée suggère de parler de territorialités émergentes, entendues comme des relations modifiées entre espaces et acteurs sociaux (Piveteau, 1995). Les transformations libérales des années 1990 ont changé les systèmes d'acteurs, faisant passer de dispositifs gouvernés par les États à une constellation dominée par les

11. On relève par exemple dans le domaine des postes frontières, la formule suivante : « les deux parties apprécient les avancées sur ce sujet [des postes frontaliers intégrés] et soulignent que les réussites exposées permettent d'apercevoir la matérialisation d'un système de contrôle intégré dans un délai proche, conformément à ce que décideront les ministères des Affaires étrangères ». Extrait des actes de la onzième réunion du *Comité de frontera integración austral*, 22-23 août 2002.

entreprises privées interagissant avec les gouvernements locaux. L'échelle d'action a changé, en passant des cadres nationaux à un seul espace de production intégré par des réseaux et inséré dans des circuits mondiaux. Cet espace s'étend de part et d'autre des frontières et se déploie sur la mer en direction des îles Malouines. Les principes des relations ont également été modifiés, puisque l'on est passé d'une logique simple d'exploitation des ressources pour servir aux indépendances nationales, à une logique complexe de valorisation des ressources du sous-sol, de jeu sur le différentiel entre le Chili et l'Argentine et de préservation de l'environnement.

L'intégration productive dans le domaine des hydrocarbures s'inscrit dans cette évolution. Elle est fondée sur le tournant politique mondial d'ouverture des domaines pétroliers et de dérégulation, auquel se conforme l'Argentine, et de la transnationalisation des entreprises, particulièrement d'ENAP, de Total, de Petrobras, qui sont les acteurs dominants dans la région. Pourtant, c'est une décision politique qui leur permet de se déployer, et les États qui sont à l'origine des changements les accompagnent sans pouvoir réellement les contrôler. Ce sont aussi les États qui infléchissent les spécialisations de leurs territoires, dont les différences permettent la complémentarité. Ils acceptent ainsi un changement de nature des interfaces frontalières qu'ils refusent de faire évoluer dans d'autres domaines.

Cette évolution aboutit à une « intégration inachevée » (Zárate *et al.*, 2000) qui n'efface pas purement et simplement les frontières mais change leur perméabilité de façon différenciée. En fonction des acteurs et des types de flux, non seulement le passage de la frontière se fait plus ou moins facilement, mais encore les systèmes productifs et de circulation se répondent ou non, d'un côté à l'autre de la frontière. Selon les acteurs et les lieux, le terme d'intégration prend des significations très différentes.

L'avancée dans le domaine des hydrocarbures correspond en partie à ce que Zárate *et al.* (2000) appellent « intégration hégémonique », celle que mènent les États et les grandes entreprises. Ce sont elles, en effet, bien plus que les États ou les collectivités locales qui mènent le jeu dans les terres magellanes et obtiennent les conditions nécessaires au développement de leur activité.

Cette nouvelle territorialité n'oblitére pas l'organisation de l'espace précédente : les structures spatiales demeurent, mais elles sont infléchies et réinterprétées. Elle autorise à parler de l'émergence d'un nouveau territoire, celui des terres et des mers magellanes. Cette dynamique a pris une ampleur exceptionnelle dans cet espace, mais elle repose sur des principes de complémentarité, d'ouverture et d'intégration qui jouent aussi dans d'autres espaces frontaliers en Amérique australe dont les reconfigurations peuvent être pensées à partir du modèle de la territorialité magellane¹².

12. Cet article résulte des recherches menées dans le cadre du projet innovant de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 « Environnement et développement. Réseaux énergétiques et aires protégées en Terre de Feu (Argentine-Chili) ».

Références

- BEYNA J.-M. et GAIGNARD R. (1976). « Les mutations de la politique énergétique de l'Argentine. Du tout pétrole au tout électrique ». *Problèmes d'Amérique latine* XXXIX. Paris : La Documentation française.
- BEYNA J.-M. (1976). *Indépendance économique et crise de l'énergie dans les pays du bassin de la Plata*. Toulouse : Université de Toulouse 2, thèse pour le doctorat.
- CARNEVARI P. (ed.) (1999). *Los humedales de la Argentina*. Buenos Aires : Secretaría de recursos naturales y Desarrollo sustentable, 208 p.

- CARRIZO S. (2003). *Les Hydrocarbures en Argentine : réseaux, territoires, intégration*. Paris : Université de Paris 3, thèse pour le doctorat, 439 p.
- DA COSTA W.M. (2002). « Les politiques territoriales brésiliennes dans le contexte de l'intégration sud-américaine ». *Problèmes d'Amérique latine*, n° 46-47, p. 199-218.
- DARWIN C. (1860). *A Naturalist's Voyage Round the World*. Londres : John Murray, 551 p.
- EGLER C. (2002). *Integração econômica e redes logísticas no Cone Sul*. Rio de Janeiro : UFRJ, doc. inédit.
- FERRARI J., TURIC M. (2000). *La Exploración de petróleo y gas en la Argentina : el aporte de YPF*. Buenos Aires : YPF S. A.
- GAIGNARD R. (1962). « La mise en valeur pionnière de la Terre de Feu (Argentine) ». *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 58, p. 105-137.
- GALLOIS L. (1903). « La frontière argentine-chilienne ». *Annales de Géographie*, p. 47-53.
- LÓPEZ SILVA C. (dir.) (1987). *Geografía de la XII región de Magallanes y de la Antártica chilena*. Santiago du Chili : Instituto Geográfico Militar, 368 p.
- MARTINIC M. (1993). *Historia del petróleo en Magallanes*. Punta Arenas : ENAP, 152 p.
- MARTINIC M. (1998). *La Tierra de los Fuegos*. Porvenir : Municipalidad de Porvenir, 221 p.
- MARTINIC M. (2002). « Magallanes, Siglo XX ». *Apartado del Instituto de la Patagonia, Serie Ciencias Humanas*, n° 30, Punta Arenas : Ediciones Universidad de Magallanes.
- MOMMER B. (2000). « The governance of international oil. The changing rules of the game ». Oxford : Institute for Energy Studies.
- OYARZUN J. (1999). *Expediciones españolas al estrecho de Magallanes y Tierra del Fuego*. Madrid : AECI/Ediciones de Cultura Hispánica.
- PIVETEAU J.-L. (1995). *Temps du territoire*. Genève : Zoé, 260 p.
- REVEL-MOUROZ J. (1994). « Amériques latines : quelles intégrations », in COLELLA P., LAURELLI E., ROFMAN A., YANES L. (comp.). *Integración latinoamericana y territorio. Transformaciones socio-económicas, políticas y ambientales en el marco de las políticas de ajuste*. Buenos Aires : CEUR, Instituto de Geografía, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires, p. 423-442
- ROFMAN A. (1999). *Las Economías regionales a fines del siglo XX. Los circuitos del petróleo, del carbón y del azúcar*. Buenos Aires : Planeta, 245 p.
- SALVIA A., PANAIÁ M. (dir.) (1997). *La Patagonia privatizada*. Buenos Aires : Oficina de Publicaciones del CBC, 282 p.
- SCHWEITZER A. (2000). *Intégration régionale et aménagement du territoire dans le Mercosur : frontières, réseaux et dynamiques transfrontalières*. Paris : Université de Paris 3, thèse pour le doctorat.
- VANNEPH A. (2000). « Les réseaux énergétiques en Argentine. Une avancée pionnière et emblématique vers l'intégration régionale ». Inédit.
- VELUT S. (2002). *L'Argentine. Des provinces à la nation*. Paris : Presses universitaires de France, 296 p.
- WETLANDS INTERNATIONAL (1999). *Los humedales de la Argentina. Clasificación, situación actual, conservación y legislación. Wetlands internacional*, n° 46. Pablo CARNEVARI, Daniel BLANCO, Enrique BUCHER, Gonzalo CASTRO, Ian DAVIDSON. Buenos Aires, 208 p.
- ZARATE R., ARTESI L. MARTÍNEZ LLANEZA D., BUZZI M., SALAZAR A. (1994). *Patagonia austral. Integración inconclusa y subdesarrollo inducido*. Rosario : Homo Sapiens. 178 p.